

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 34/012/2007 – ÉFAI
1^{er} mars 2007

AU 49/07 Craintes pour la sécurité

GUATÉMALA **Leonardo Ramírez (h), président de l'Asociación Nueva San José las Lágrimas (Association nouvelle San José las Lágrimas) et membre du Comité de Unidad Campesina (CUC, Comité de l'unité paysanne) ainsi que les autres membres de l'Asociación Nueva San José las Lágrimas**

Personne tuée : **Vicente Ramírez López (h), membre de l'Asociación Nueva San José las Lágrimas et du CUC**

Le militant Leonardo Ramírez, qui défend les droits de paysans menacés d'expulsion, a appris que l'on cherchait à attenter à sa vie. Vicente Ramírez López, autre militant, a été tué le 13 février. Leonardo Ramírez est en grand danger.

Leonardo Ramírez est président de l'Asociación Nueva San José las Lágrimas (Association nouvelle San José las Lágrimas), une organisation créée par des travailleurs ruraux installés sur des terres de la ferme de San José las Lágrimas à Esquipulas, dans le département de Chiquimula. Une communauté d'environ 125 familles occupe ces terres depuis le 29 juin 2006, afin de protester contre le fait que les autorités n'ont jamais clairement décidé à qui revenait les droits d'occupation de la ferme, malgré plusieurs années de procédure judiciaire. L'armée occupe une autre partie de l'exploitation, où serait situé un charnier contenant les restes de personnes tuées par les forces armées pendant la guerre civile (1960-1996).

Le 13 février, Vicente Ramírez López et quatre autres membres de l'association ont été attaqués sur les terres de la ferme par quatre hommes armés, qui auraient ouvert le feu sur eux. Vicente Ramírez a été tué. Les travailleurs ruraux ont capturé deux des agresseurs, qui affirmaient agir pour le compte de l'armée, et les ont remis à la police. Les deux hommes ont par la suite été emprisonnés, mais seraient de nouveau libres aujourd'hui.

Le 9 février, soit quatre jours avant cette attaque, plusieurs hommes armés s'étaient apparemment présentés au domicile de Leonardo Ramírez, à la ferme de San José las Lágrimas. L'un d'eux était entré dans la maison afin de demander à son épouse où il se trouvait, tandis que les autres étaient manifestement restés cachés dans des buissons, à 500 mètres de là.

Le 19 février, un homme de la connaissance de Leonardo Ramírez, qui vit dans une autre communauté, lui aurait recommandé d'être prudent, car il avait entendu dire que des individus étaient à sa recherche et qu'ils risquaient de le tuer.

Le 24 février, un homme a abordé un proche de Leonardo Ramírez, qui travaillait dans les champs, pour lui demander où vivait ce dernier. Il a répondu qu'il l'ignorait, et l'homme – auquel la population locale connaît des liens avec l'armée – lui aurait dit qu'une récompense de 500 quetzals (une cinquantaine d'euros) serait remise à quiconque tuerait Leonardo Ramírez.

Le prétendu propriétaire des terres livre une bataille acharnée contre les travailleurs ruraux, auxquels il refuse de reconnaître un droit d'occupation. Le 15 février, des membres de l'armée et de la police se sont regroupés devant l'exploitation pour expulser les paysans, qui ont obtenu à la dernière minute une décision de justice leur permettant de rester. La procédure se poursuit, cependant, et l'expulsion pourrait avoir lieu dans les mois à venir.

Le 6 janvier, trois maisons du hameau d'El Chapulín ont été réduites en cendres. Elles appartenaient à des membres de l'Asociación Nueva San José las Lágrimas. Situées à plusieurs heures de marche de la ferme, elles étaient inoccupées au moment de l'incendie.

D'autres membres de l'association ont été tués au cours des derniers mois. Le 14 décembre, Matías Hernández, membre de son conseil administratif, a été tué par balle alors qu'il travaillait son champ.

Par ailleurs, d'autres associations d'agriculteurs ont récemment été prises pour cibles. Le 6 février, Israel Carías Ortiz a été assassiné par balles avec ses deux enfants, âgés de neuf et dix ans. Ce paysan de la communauté de Los Achiotés, dans le département voisin de Zacapa, s'efforçait de récupérer des terres appartenant à l'État, semble-t-il, mais que des propriétaires locaux s'étaient appropriées.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous gravement préoccupé par la sécurité de Leonardo Ramírez et des autres membres de l'*Asociación Nueva San José las Lágrimas* (Association nouvelle San José las Lágrimas) ;
- engagez les autorités à diligenter sans délai une enquête approfondie sur les manœuvres d'intimidation dirigées contre Leonardo Ramírez, ainsi que sur le meurtre de Vicente Ramírez, tué le 13 février, et demandez-leur de traduire en justice les responsables présumés ;
- rappelez aux autorités leur obligation de reconnaître la légitimité des activités des défenseurs des droits humains et leur droit de mener celles-ci sans restriction ni crainte de représailles, conformément à la Déclaration des Nations unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus.

APPELS À :

Procureur général et responsable du ministère public :

Lic. Juan Luis Florido

Fiscal General de la República y Jefe del Ministerio Público

Edificio Ministerio Público

15 Avenida 15-16, Zona 1, Barrio Gerona, 8vo. Nivel, Ciudad de Guatemala, Guatemala

Fax : +502 2411 9124

+502 2411 9326

Formule d'appel : *Estimado Sr. Fiscal General, / Monsieur le Procureur général,*

Ministre de l'Intérieur :

Ing. Carlos Roberto Vielmann Montes

Ministro de Gobernación

6a. Avenida, 13-71 Zona 1.

Ciudad de Guatemala, Guatemala

Fax : +502 2413 8658

Formule d'appel : *Estimado Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Comité de Unidad Campesina (CUC)

31 Avenida A 14-46, Zona 7, Ciudad de Plata 2

Ciudad de Guatemala, Guatemala

Fax : +502 2434 9500 (si une personne décroche, veuillez dire : « *tono de fax por favor* »)

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 12 AVRIL 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*